

Le 19 mars 2020

Pandémie de COVID-19 - Dispositif exceptionnel pour les Transports régionaux **Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,** **Président de Régions de France : « Nous assurons la continuité du** **service public, tout en protégeant les habitants de la région »**

Depuis mardi, la pandémie de COVID-19 oblige les français à adopter un nouveau mode de vie. A travers ces changements quotidiens, la Région Sud met en place des dispositifs exceptionnels dans ses domaines de compétences, afin d'aider au mieux les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Dans le cadre des mesures annoncées par le Président de la République pour limiter la propagation du Coronavirus, les déplacements quotidiens doivent être réduits au strict nécessaire, c'est à dire pour des besoins liés à la santé, pour faire ses courses ou pour se rendre au travail lorsqu'on ne peut télétravailler. Ce qui est le cas des personnels autorisés, comme notamment les commerçants indispensables, les soignants, les pompiers et les forces de l'ordre.

Avec ma majorité nous avons donc demandé aux entreprises de transports par autocars et à la SNCF, de concentrer les services du réseau régional ZOU! sur les liaisons régionales indispensables et sur les heures de pointe.

Dans ce cadre, les adaptations des services sont les suivantes :

- *Les principales liaisons interrégionales vers Lyon, Montpellier ou Grenoble sont provisoirement suspendues.*
- *L'offre de trains TER ZOU! a été réduite progressivement à 1 TER sur 5, mais 50% au moins des TER circuleront en heures de pointe dans les grandes agglomérations, afin que les usagers empruntent des rames peu chargées pour minimiser les risques de contamination et de propagation du virus.*
- *La fréquence des bus ZOU! est réduite. Un dispositif spécial est mis en place pour assurer la continuité du service public sur les lignes de bus ZOU! permettant aux usagers de se déplacer.*

Les horaires par ligne sont disponibles [ici](#) pour les trains TER ZOU!,

[ici](#) pour les lignes de bus ZOU!

et [ici](#) pour la ligne des Chemins de Fer de Provence.

Afin de lutter contre la propagation du virus et protéger la santé de chacun, la Région Sud, en liaison avec les exploitants, a par ailleurs mis en place les mesures préventives suivantes sur son réseau de transport régional ZOU! :

- *Affichage de l'ensemble des mesures d'hygiène dans les gares, les TER et les autocars depuis le 24 février.*
- *Fermeture des guichets SNCF, des guichets Chemins de Fer de Provence et de tous les points de vente ZOU! Les usagers sont invités à anticiper leur achat de titre de transport directement depuis la boutique en ligne.*
- *Nettoyage quotidien renforcé avec des produits désinfectants de toutes les rames TER et Chemins de Fer de Provence, et de tous les bus.*
- *Dans les bus, suppression de la vente à bord, mise en place d'un espace de protection autour du conducteur et embarquement obligatoire par la porte arrière.*

La sécurité des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est notre priorité et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la continuité du service public tout en protégeant nos usagers » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

Contacts et informations supplémentaires sur <https://zou.maregionsud.fr/contactez-nous/>